



Renault Lardy (centre d'ingénierie)

À situation exceptionnelle, mesure exceptionnelle **L'activité à Lardy (comme celle du groupe Renault) doit être** **suspendue provisoirement dès aujourd'hui lundi 16 mars 2020**

Suite aux dernières mesures prises par le gouvernement, la CGT Renault Lardy demande la suspension provisoire de l'activité sur le site.

Pour l'instant, seuls les salariés dont l'activité est considérée comme compatible avec le télétravail sont dispensés de venir sur le site. Des centaines de salariés, Renault ou prestataires, sont donc tenus de venir. Certains nous ont même remonté que leur activité était compatible à 100% de télétravail mais que leur direction les obligeait à venir certains jours sur le site (même après les annonces du Premier Ministre samedi soir 14 mars). D'autre part, l'entreprise a déterminé des projets « critiques », ce qui maintient une forte pression sur des salariés qui pourraient organiser leur activité différemment (en privilégiant le télétravail sur la période actuelle tout en reportant des activités sur site à plus tard).

Face aux risques sanitaires encourus, comment concevoir que l'on puisse continuer à poursuivre une activité de recherche et développement sur le site de Lardy ? Pour freiner la propagation du virus, les cafés, restaurants, cinémas, lieux publics sont fermés et des centaines de salariés continueraient à réaliser des essais pour le développement de moteurs et de véhicules qui seront produits dans plusieurs mois voire plusieurs années ? Cela n'aurait aucun sens, on marcherait sur la tête. Maintenir la production automobile et ses activités tertiaires non compatibles avec le télétravail, qui ne sont pas une activité indispensable en pleine crise sanitaire reviendrait à contrer les efforts que fait tout le reste de la population pour freiner la propagation du virus.

D'autre part, pourquoi créer deux catégories de salariés, ceux qui peuvent se mettre à l'abri car ils peuvent télétravailler et ceux qui doivent prendre plus de risques parce que leur activité ne le permet pas ? C'est intolérable.

D'autant plus que, suite à la fermeture des établissements scolaires, de nombreux salariés de Renault vont rester chez eux (avec ou sans télétravail), ce qui va poser un problème d'organisation du travail.

Plusieurs groupes ont déjà arrêté la production (Michelin en France, Fiat en Italie, Seat en Espagne).

La CGT Renault Lardy demande donc la suspension provisoire de l'activité du site, ce qui signifie l'arrêt du fonctionnement des moyens d'essais, des essais sur piste, des missions et le report des jalons des projets.

Cela doit se faire sans impact négatif sur les rémunérations des salariés (Renault comme sous-traitants) et avec le maintien des contrats de tous les sous-traitants pour qu'ils n'aient pas à payer les conséquences de cette situation exceptionnelle.

La suspension de l'activité à Lardy (comme dans les autres centres techniques et les usines) serait une mesure de bon sens, une mesure de salut public. Ce serait la seule, l'unique façon de faire preuve de responsabilité et de préoccupation pour la santé des salariés, de leur famille et du reste de la société. La santé de tous doit passer avant les profits de quelques-uns.

Lardy, le 16 mars 2020

Pour les salariés (Renault ou prestataires) qui rencontreraient des difficultés avec leur hiérarchie ou des responsables projet à ces sujets, n'hésitez pas à nous contacter par mail : cgt.lardy@renault.com (les élus du syndicat se rendront disponibles).